



MA COMMUNE, MES ÉLUS MON QUOTIDIEN

Le GUIDE PRATIQUE du citoyen Gannatois

 **Ville de Gannat**
la ville à la campagne ! 

ÉDITO

Vivre à Gannat, c'est faire le choix d'un cadre de vie privilégié, où la convivialité de la campagne s'allie au dynamisme et aux services d'une ville à taille humaine. Cet équilibre, qui fait notre fierté, ne doit rien au hasard : il se cultive et se construit jour après jour.

Pour faire vivre notre « ville à la campagne », votre équipe municipale est pleinement engagée. Mais savez-vous concrètement qui fait quoi ? Qui coordonne l'action de nos associations, qui veille à l'aménagement de nos espaces, qui gère les budgets ou anime notre politique culturelle et sportive ?

Parce que la démocratie locale repose avant tout sur la transparence et la proximité, nous avons souhaité concevoir ce livret : « Ma commune, mes élus ».

Au fil de ces pages, vous découvrirez les visages et les missions de celles et ceux qui m'entourent et qui œuvrent, au quotidien, à votre service. Loin des grands discours, vous y trouverez une cartographie claire de vos élus de terrain, des hommes et des femmes accessibles, à votre écoute, mobilisés pour répondre à vos besoins et préparer l'avenir de notre commune.

Gannat avance grâce à cette synergie entre une équipe municipale investie et des habitants fiers de leur territoire. En facilitant le dialogue et en clarifiant le rôle de chacun, nous renforçons ce lien de confiance indispensable pour bien vivre ensemble.

Je vous invite à parcourir ce guide, qui est le vôtre.

Vos élus restent à votre entière disposition.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Véronique POUZADOUX
Maire de la ville de Gannat

1 • MES ÉLUS	p.04
2 • LES COMPÉTENCES	p.16
3 • MES SITUATIONS DU QUOTIDIEN	p.20
4 • LA CHARTE	p.23
5 • L'ANNUAIRE DES SERVICES	p.24
6 • INTRAMUROS	p.26

MES ÉLUS :

QUI SONT-ILS ET QUE FONT-ILS ?

Être élu, c'est bien plus qu'assister au Conseil municipal !

Toute l'année, les élus rencontrent les habitants, échanger avec les associations, visitent les quartiers, travaillent avec les services municipaux et préparent les projets qui feront avancer la commune.

Les commissions municipales : là où les projets prennent forme

Pour être plus efficaces, les élus travaillent en équipes appelées commissions municipales. Leur mission est d'étudier les dossiers, échanger, proposer des solutions et préparer les décisions qui seront ensuite votées par l'ensemble du Conseil municipal.



Commission n°1

Finances, solidarités et qualité du service public

Cette commission veille à la bonne gestion de l'argent public. Elle prépare le budget communal, suit les finances de la Ville, améliore les services municipaux et travaille avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) sur les actions de solidarité.

Exemples : préparer le budget, décider des investissements, améliorer l'accueil en Mairie.



Le saviez-vous ?

Un budget communal représente plusieurs millions d'euros.
Chaque euro dépensé est débattu avant d'être voté.



Commission n°2

Aménagement du territoire et sécurité

Elle travaille sur les déplacements, le stationnement, la sécurité, la propreté, les espaces publics et les projets d'aménagement, d'urbanisme, de logements, de travaux dans nos équipements publics, l'entretien de la voirie et des chemins ruraux.

Exemples : créer un parking, rénover une rue, améliorer la circulation, installer un passage piéton ou un ralentisseur, entretenir les espaces verts.



Le saviez-vous ?

Un projet d'aménagement peut demander plusieurs années avant de voir le jour.



Commission n°3

Vitalité locale

Elle prépare les actions en faveur des écoles, de la jeunesse, des familles, de la culture, du sport et de la vie associative.

Exemples : animations, événements sportifs et culturels, projets des écoles, soutien aux associations.



Le saviez-vous ?

La commune accompagne les associations grâce aux subventions, aux salles, au matériel et au soutien logistique.

Qui participe aux commissions ?

Chaque commission est animée par un adjoint au Maire. Le Maire peut participer à toutes les réunions. Les élus de la majorité comme de l'opposition y siègent, et des experts peuvent être invités.

Qui décide ?

Les commissions ne prennent pas les décisions. Elles préparent les dossiers et proposent au Conseil municipal.

Les décisions sont votées par le Conseil municipal.

Le Bureau municipal

Le Maire et ses six adjoints se réunissent chaque semaine avec la direction de la Mairie pour suivre les dossiers, coordonner les services et prendre les décisions qui leur ont été déléguées.



Tour d'horizon de l'ensemble de vos élus

LA MAIRE



Véronique POUZADOUX

→ Rôle général

- Maire de Gannat
- Présidente de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne

En tant que Maire, elle préside le Bureau Municipal et est membre de droit de toutes les commissions municipales.

→ Instances et Commissions

- Présidente du Conseil d'administration du CCAS
- Présidente du Conseil d'administration de l'EHPAD François Mitterrand
- Membre du SDE 03 (Syndicat d'électrification de l'Allier).

LES ADJOINTS AU MAIRE

Christine COURTINAT • 1^{ère} Adjointe

→ Rôle général

En charge des affaires sociales, de la prévention, de la santé, de l'insertion, du logement social, des seniors, des bourses et aides, de l'égalité femmes-hommes, des associations solidaires, des finances, des engagements financiers, des assurances et des régies.

→ Instances et Commissions

- **Conseillère communautaire** : membre de la commission services de proximité et à la mission locale.
- **Vice-présidente** : CCAS.
- **Membre titulaire** : Commission N°1, Commission d'appels d'offres (CAO), Commission Marché à procédure adaptée (MAPA).
- **Représentante** : Conseil d'administration de la Maison de Retraite (EHPAD François Mitterrand).
- **Membre suppléante** : Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection.





Serge GATIGNOL • 2^{ème} Adjoint

→ Rôle général

En charge de l'urbanisme, du logement, de l'aménagement durable de la commune, des énergies et des associations de protection de la nature.

→ Instances et Commissions

- **Conseiller communautaire** : membre de la commission aménagement durable
- **Membre titulaire** : Commission N°1 et N°2, CAO, Commission MAPA.
- **Représentant** : Conseil d'Administration du Lycée Gustave Eiffel, délégué du SIVOM Sioule et Bouble.
- **Membre suppléant** : délégué au SDE 03.

Stéphanie CARTOUX • 3^{ème} Adjointe

→ Rôle général

En charge de l'enfance, de la jeunesse, des familles, de l'éducation, des écoles, de la laïcité, des actions et associations mémorielles. Elle est aussi Conseillère Régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

→ Instances et Commissions

- **Conseillère communautaire** : membre des commissions Eveil et Education et Activités économique et emploi.
- **Membre titulaire** : Commission N°3.
- **Représentante** : Conseil des écoles maternelles et élémentaires, Conseil Municipal d'Enfants (CME), Conseil d'Administration du Collège Joseph Hennequin, Conseil Intérieur de l'Institution Sainte-Procul.
- **Membre suppléante** : CAO, Commission MAPA.



Michel LAVEDRINE • 4^{ème} Adjoint

→ Rôle général

En charge de la culture, des patrimoines historiques, des équipements culturels, de la vie locale, de l'événementiel et des associations culturelles.

→ Instances et Commissions

- **Conseiller communautaire** : membre de la commission culture et dynamique locale
- **Membre titulaire** : Commission N°3, CAO, Commission MAPA.



Amandine DUZELIER • 5^{ème} Adjointe

→ Rôle général

En charge de la tranquillité citoyenne, de la sécurité, du civisme sociétal (propreté, stationnement, circulation, vitesse, déchets sauvages), des droits de place, des commissions de sécurité, des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) et du cimetière.

→ Instances et Commissions

- **Conseillère communautaire** : membre de la commission filières locales
- **Membre titulaire** : Commission N°2, Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection.
- **Représentante** : Correspondant Défense.
- **Membre suppléante** : CAO, Commission MAPA.

Bruno JOURDIER • 6^{ème} Adjoint

→ Rôle général

En charge des affaires générales, du dialogue social, de la performance du service public et de la relation aux usagers.

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°1, Conseil d'administration du CCAS.
- **Membre suppléant** : CAO, Commission MAPA.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX – MAJORITÉ «VIVE GANNAT»



Sylvain DOMINÉ (Conseiller municipal délégué)

- **Conseiller communautaire** : membre de la commission culture et dynamique locale

→ Rôle général

En charge de la vie associative

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°1
- **Représentant** : Commission Municipale des Sports.



Guilhem FILLOUX

→ **Conseiller communautaire** : membre de la commission aménagement durable

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°2
- **Représentant** : Vice-président du SIVOM Sioule et Bouble
- **Membre suppléant** : CAO et de la Commission MAPA.

Estelle MILLER

→ **Conseillère communautaire** : membre de la commission services de proximité et de l'office du tourisme Val de Sioule

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°1 et du Conseil d'administration du CCAS.



Quentin AMARGIER (Conseiller municipal délégué)

→ **Conseiller communautaire** : membre des commissions Activités économiques et emploi, filières locales et habitat

→ Rôle général

En charge des commerces et de l'artisanat

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°2
- **Membre suppléant** : Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection.



Martine LEROY (Conseillère municipale déléguée)

→ Rôle général

En charge de la réussite éducative et du Conseil Municipal des Enfants (CME)

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°1 et du Conseil d'administration du CCAS
- **Représentante** : Conseil Municipal d'Enfants (CME).

Frédéric BUCHARLES (Conseiller municipal délégué)

→ Rôle général

En charge des partenariats extérieurs, et du développement des projets scientifiques et culturels

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°3
- **Représentant** : Conseil Municipal d'Enfants (CME)
- **Membre suppléant** : Conseil d'Administration du Collège Joseph Hennequin.



Géraldine JULES-ROSETTE

→ Instances et Commissions

- Membre de la Commission N°2
- **Membre suppléante** : Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection.



Hervé MIOCHE (Conseiller municipal délégué)

→ Rôle général

En charge des animations de la ville et des grands événements

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°3 et du Comité d'éthique municipal de la vidéoprotection.

Christine FRANCESCHINI

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°1, de la CAO, de la Commission MAPA et du Conseil d'administration du CCAS
- Membre du Conseil d'administration de l'EHPAD
- **Membre suppléante** : Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection et en charge des protocoles et cérémonies.



Guillaume BRAZ

→ Instances et Commissions

- Membre de la Commission N°2 et du Conseil d'administration du CCAS.



Jade MATHINIER

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°3 et du Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection
- **Représentante** : Conseil Municipal d'Enfants (CME) et à la Commission Municipale des Sports.

Noël PLANE

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°1 et du SICTOM
- **Représentant** : Délégué CNAS
- **Membre suppléant** : CAO et de la Commission MAPA



Carole AUDIN

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°3 et du Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection
- **Représentante** : Conseil Municipal d'Enfants (CME)
- **Membre suppléante** : Conseil d'Administration du Lycée Gustave Eiffel et sa Commission Permanente.

David MAZEL

→ Instances et Commissions

- **Membre titulaire** : Commission N°3.





Marie BERNASSON

→ Instances et Commissions

- Membre titulaire : Commission N°3
- Représentante : Conseil Municipal d'Enfants (CME)
- Membre suppléante : Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection et de la Commission du SIVOM Sioule et Bouble
- Suppléante : SICTOM

Vincent ACCAMBRAY (Conseiller municipal délégué)

→ Rôle général

En charge de l'entretien des chemins et de la voirie

→ Instances et Commissions

- Membre titulaire : Commission N°2 et du Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection.



Dominique FERNANDES

→ Instances et Commissions

- Membre titulaire : Commission N°2.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX – OPPOSITION «J'AIME GANNAT»

**Aline JEUDI**

→ **Conseillère communautaire** : membre de la commission culture et dynamiques locales

→ **Instances et Commissions**

- **Membre titulaire** : Commission N°3 et du Conseil d'administration du CCAS
- **Représentante** : Commission Municipale des Sports.

Gérard COULON

→ **Conseiller communautaire** : membre de la commission ressources internes, aménagement durable, CAO et MAPA

→ **Instances et Commissions**

- **Membre titulaire** : Commission N°1, Commission N°2, de la CAO, de la Commission MAPA et du Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection.

**Cathy TASSE****Jean-François PREVAUTAT**→ **Instances et Commissions**

- **Membre titulaire** : Commission N°1, Commission N°2 et Commission N°3
- **Membre suppléant** : Comité d'éthique municipale de la vidéoprotection.
- Membre de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

**Stecy DOLIANKI**→ **Instances et Commissions**

- **Membre suppléante** : CAO et de la Commission MAPA.



Comment prendre rendez-vous avec vos élus ?

Pour rencontrer vos élus,
il vous suffit de contacter directement la Mairie
qui se chargera de vous orienter
et de fixer un rendez-vous.

Accueil de la Mairie

La Mairie est ouverte aux horaires suivants :

- **Lundi** : de 08h30 à 12h et de 14h à 18h
- **Mardi** : de 08h30 à 12h et de 14h à 19h
- **Du mercredi au vendredi** : de 08h30 à 12h et de 14h à 18h

Contact

- **Téléphone** : 04 70 90 00 50
- **Mail** : accueil@ville-gannat.fr

L'accueil municipal est à votre disposition pour enregistrer
votre demande et organiser la prise de rendez-vous
avec l' élu concerné selon votre sujet.

LES COMPÉTENCES DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Qui fait quoi à Gannat ?

Il n'est pas toujours facile de savoir à quel interlocuteur s'adresser. Entre la Mairie, la Communauté de communes, le Département, la Région ou encore l'État, les compétences sont parfois difficiles à comprendre.

Pourtant, chacun a un rôle bien précis. Ce guide a été conçu pour vous aider à identifier rapidement le bon interlocuteur selon votre besoin. Vous gagnerez ainsi du temps dans vos démarches et comprendrez mieux qui agit au quotidien pour votre cadre de vie.

Ensemble, faisons le point sur les missions de chacun.



Enfance, jeunesse et éducation

- **La Mairie** : en charge des écoles primaires publiques de la ville. Inscription, périscolaire, restauration scolaire, achat des fournitures scolaires, le Point Accueil Jeunes, le Conseil Municipal des Enfants, les bourses d'engagement.
- **La Comcom** : en charge de l'accueil de loisirs et de la petite enfance notamment de la crèche les Galipettes et du RPE (Relais Petite Enfance).
- **Le + de la Comcom** : propose un programme d'éducation artistique et culturelle aux enseignants volontaires pour faire participer leur classe, seul territoire de l'Allier labellisé 100% EAC.
- **Le Département** : le collège (bâtiment, restauration) et le Conseil Départemental des Jeunes.
- **La Région** : le lycée (bâtiment, restauration).



Formalités administratives et vie citoyenne

- **La Mairie** : acte de naissance, mariage, pacs, décès, achat d'une concession, inscription sur les listes électorales, recensement et débits de boissons. Votre guichet du quotidien avec un accueil personnalisé pour vous orienter.
- **La Comcom et le CCAS** : guichet France Services à la maison des solidarités pour les démarches spécifiques avec les administrations, caisses de retraites, Urssaf...



Sécurité et tranquillité publique

- **La Mairie** : Police Municipale, gestion de la vidéoprotection et tranquillité du quotidien en partenariat avec la gendarmerie nationale.
- Intervention de prévention dans les écoles et auprès des personnes âgées sur les différentes fraudes.



Logement, urbanisme et travaux

- **La Mairie** : dépôt de permis de construire, demande de travaux : en charge du Plan Local d'Urbanisme qui donne les règles de construction et d'aménagement pour la commune, travaux dans le patrimoine communal, voirie et chemin.
- **La Comcom** : instruit les permis de construire, Gestionnaire des zones industrielles, aires d'accueil des gens du voyage.
- **Le Département** : instruit pour la Comcom et le Département, les aides à l'habitat et rénovations.

**“Les collectivités
pour faire vivre
votre quotidien.”**

“Coordonner nos forces pour valoriser notre territoire”



Environnement, cadre de vie et mobilités

- **La Mairie** : en charge des chemins et voirie communaux, pistes cyclables, embellissement de la ville, parcs et jardins, fleurissement.
- **La Comcom** : gestionnaire de la voie verte, Transport à la demande.
- **Le SICTOM** : gestionnaire des déchets, du tri et des déchetteries.
- **Le SIVOM** : gestionnaire des réseaux d'eau et d'assainissement, en charge de la station d'épuration et de l'adduction de l'eau potable.
- **Le Département** : en charge des routes Départementales.
- **La Région** : en charge des transports scolaires, des transports de bus, des TER, et de la gare de Gannat avec la SNCF.



Solidarité, santé et accompagnement social

- **La Mairie par son CCAS** : aides à domicile, aides aux personnes démunies, interface de dialogue avec les bailleurs pour les logements sociaux, actions envers les aînés et personnes handicapés, actions de prévention et d'égalité, registre canicule, bourses aux jeunes étudiants et apprentis.
- **La Comcom** : service de portage de repas à domicile pour les + de 60 ans, financement des missions locales (aide pour trouver du travail pour les jeunes),
- **Ehpad** : lieu de vie et d'hébergement pour les personnes ne pouvant rester chez elles. Gestion sous tutelle du Département et de l'ARS (Agence régionale de santé).

Tous ensemble, avec les professionnels de santé de la commune.



Culture, sports, patrimoine, animations et vie associative

- **La Mairie** : gestionnaire du cinéma, de la médiathèque, des locations de salles, des infrastructures sportives et associatives, du Musée Yves Machelon et de la piscine. Subventions aux associations et aides aux événements qui animent la ville ou créateur d'événements (paléo'party, marché de Noël, ciné plein air...).
- **La Comcom** : gestionnaire de l'école de musique, Subventions aux événements d'intérêt communautaire, organise l'événement à Travers champs.
- **Le Département** : gestionnaire de Paléopolis.



Économie, commerces, emploi, tourisme et agriculture

- **La Mairie** : responsable des marchés hebdomadaires et des droits de place, lien avec l'association des commerçants.
- **La Comcom** : référent des porteurs de projets et des industriels du territoire. Aides aux commerces, aux entreprises, Organismes de journées découvertes des métiers pour les jeunes, Animateur du Plan Alimentaire Territorial (consommer local, valorisation des filières, plateforme alimentaire qui permet à nos cuisiniers d'établir 50% de repas locaux dans nos cantines publiques primaires).
- **Le Département** : aide aux commerces et à l'immobiliers d'entreprises.
- **La Région** : aide aux commerces et aux entreprises.

“À Gannat, chaque collectivité a ses compétences. Ensemble, elles contribuent à un même objectif : améliorer le quotidien des habitants.”

MES SITUATIONS DU QUOTIDIEN

QUI CONTACTER ?

Un doute ? Un seul réflexe :
appeler l'accueil de la Mairie au
04 70 90 00 50



Vie de famille, Scolarité et Démarches civiles

- **Je me marie ou je déclare une naissance :**
Je contacte le service **État Civil de la Mairie** pour prendre rendez-vous.
- **Je souhaite m'inscrire sur les listes électorales :**
Je me rends au service **État Civil de la Mairie** ou je réalise la démarche en ligne sur service-public.fr.
- **Je dois inscrire mon enfant de plus de 16 ans au recensement citoyen :**
Je prends rendez-vous avec le service **État Civil de la Mairie** ou je réalise la démarche sur service-public.fr.
- **Mon enfant entre en maternelle ou en élémentaire :**
Je contacte le **Guichet Unique de la Mairie** pour son inscription administrative.
- **Comment faire pour l'inscription périscolaire, la cantine et la facturation ?**
Tout se gère auprès de l'**Espace Famille / Guichet Unique de la Mairie**.
- **Je cherche une place en crèche ou un mode de garde pour les tout-petits :**
Je contacte la crèche *Les Galipettes* ou le Relais Petite Enfance (RPE) gérés par la **Communauté de Communes**.
- **Comment inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs (le mercredi ou les vacances) ?**
Je m'adresse à l'Accueil de Loisirs de Mazerier, géré par la **Communauté de Communes**.
- **Qu'est-ce que la ville propose pour les adolescents et où puis-je me renseigner ?**
Je contacte le **Point Accueil Jeunes (PAJ)** de la Mairie.
- **Mon enfant passe le permis ou part en études supérieures : des aides existent-elles ?**
Oui, des bourses et aides spécifiques sont attribuées sous conditions. Je contacte l'**Espace Famille de la Mairie** ou le **CCAS** pour étudier mon dossier.



Maison, Travaux et Cadre de vie

- **Je veux construire un garage, poser des menuiseries ou agrandir ma maison (extension) :**
Je contacte le service **Urbanisme de la Mairie** avant de commencer mes travaux pour obtenir les autorisations.
- **Je souhaite rénover, isoler ma maison ou adapter mon logement au vieillissement :**
Je contacte le service **Habitat de la Communauté de Communes** (pour bénéficier notamment des dispositifs d'aides comme l'OPAH).
- **Un lampadaire est éteint, en panne ou ma rue est mal éclairée :**
Je le signale aux **Services Techniques de la Mairie** (qui font le lien avec le SDE 03) **ou via l'application Intramuros** (cf. page 26).
- **Un trottoir est cassé, dégradé ou présente un danger :**
Je le signale aux Services Techniques de la Mairie (qui font le lien avec le SDE 03) **ou via l'application Intramuros** (cf. page 26).
- **Je réalise des travaux d'espaces vert chez moi :**
Je dépose mes déchets verts à la **déchetterie** car l'écobuage est interdit.

“Famille, travaux, logement :
à chaque situation, son service de proximité.”



Sécurité, Entraide et Permanences Sociales

- **Une voiture est abandonnée ou bloque un passage piéton ou une sortie de garage :**
Je prévient la **Police Municipale**.
- **J'ai un problème de voisinage important (ex: musique très forte le week-end) :**
Je contacte la police municipale en semaine et la gendarmerie les week-ends.
- **Je souhaite que mon domicile soit surveillé pendant mon absence :**
Je déclare mes jours d'absences sur www.ville-gannat.fr.
- **Je traverse des difficultés financières ou familiales :**
Je demande un rendez-vous avec le **CCAS de la Mairie**.
- **Un proche âgé a besoin d'aide pour les tâches quotidiennes à la maison :**
Je contacte le **Service Autonomie à Domicile (SAD)** au CCAS.
- **Où trouver des conseils juridiques sur le logement ou un accompagnement pour l'emploi des jeunes ?**
Des partenaires tiennent des permanences régulières directement au **CCAS**. Je contacte l'accueil du **CCAS** pour rencontrer l'**ADIL** (logement) ou la **Mission Locale** (jeunes).
- **J'ai besoin d'aide pour créer mes comptes en ligne (Retraite, CAF, Impôts) :**
Je prends rendez-vous auprès du guichet **France Services** de la **Communauté de Communes**.



Associations, Culture, Loisirs et Rencontres

- **Je souhaite pratiquer une activité culturelle (emprunter des livres, visiter le musée, voir un film) :**
Je me tourne vers les structures culturelles de la **Ville de Gannat** : la Médiathèque, le Musée Yves Machelon ou le Cinéma Le Chardon.
- **Quelles activités extrascolaires (clubs de sport, associations culturelles) existent pour mon enfant ou moi-même ?**
Je consulte l'annuaire complet des associations disponible sur le site internet www.ville-gannat.fr ou sur l'agenda annuel municipal
- **Nous souhaitons créer un club ou une association à Gannat :**
Je contacte le service **Vie Locale de la Mairie** pour être guidé et accompagné.
- **Mon association souhaite organiser un événement (brocante, tournoi, fête...) :**
Je prends contact avec le service **Vie Locale de la Mairie** pour planifier l'événement et solliciter un appui logistique.
- **Je souhaite annoncer un événement sur la commune :**
Val de Sioule Tourisme met à votre disposition une plateforme simple pour annoncer vos événements : <https://www.valdesioule.com/espace-pro/> annoncer-votre-manifestation/
- **Je souhaite louer ou réserver une salle municipale pour un événement :**
Je fais directement ma réservation en ligne sur le site de la ville ou j'appelle l'accueil de la **Mairie**.
- **Je souhaite vendre mes produits locaux sur le marché hebdomadaire :**
Je complète le formulaire en ligne sur www.ville-gannat.fr.



Poubelles, Eau et Réseaux

- **Mon bac à poubelle n'a pas été ramassé :**
Je contacte directement le **SICTOM Sud Allier**.
- **Je dois jeter un vieux canapé, des gravats ou vider une maison :**
Je me rends directement à la **Déchetterie de Gannat**.
- **J'ai un problème de branchement d'assainissement ou d'égout :**
J'appelle le **SIVOM Sioule et Boule** pour prendre un rendez-vous technique.
- **J'ai l'impression que l'eau potable a un goût étrange ou une couleur inhabituelle :**
J'appelle immédiatement le **SIVOM Sioule et Boule** pour faire un signalement.

CHARTRE DES DROITS ET DES DEVOIRS DU CITOYEN GANNATOIS

→ Vos droits

Un service public de qualité

En tant que citoyen, vous êtes au cœur de l'action municipale. Nous nous engageons à :

- **Un accueil respectueux et équitable** : chaque demande est traitée avec la même attention et la même neutralité, dans le respect de la Charte de la laïcité.
- **La transparence de l'information** : un accès facilité aux décisions locales, aux budgets et aux projets en cours via nos différents supports de communication.
- **La réactivité** : nous nous engageons à vous apporter une réponse pour toute demande écrite transmise par mail ou courrier.
- **La proximité** : des élus et des services disponibles pour écouter vos préoccupations et vous orienter vers les dispositifs adaptés.

→ Vos devoirs

Le respect, socle du vivre-ensemble

La qualité du service public repose également sur la manière dont nous interagissons. Pour garantir un environnement de travail serein à nos agents et des échanges constructifs :

- **Courtoisie et civilité** : le respect mutuel est indispensable. Toute forme d'agression, verbale ou physique, à l'encontre des agents ou des élus est inacceptable et fait obstacle à un dialogue constructif.
- **Civisme au quotidien** : respecter les règles de vie commune (gestion des déchets, tranquillité publique, entretien des espaces partagés) est une contribution directe à la qualité de vie de tous les Gannatois.
- **Responsabilité partagée** : en signalant un problème ou en participant à la vie de la cité, vous devenez un acteur de l'amélioration de notre commune. Conformément à l'article 433-5 du Code pénal, tout outrage adressé à un élu ou un agent public dans l'exercice de ses missions est un délit passible de sanctions allant jusqu'à 7 500 € d'amende, pouvant atteindre 30 000 € en cas de circonstances aggravées.



Ville de Gannat
la ville à la campagne !

L'ANNUAIRE DES SERVICES OÙ ET QUAND JOINDRE LES STRUCTURES ?

Les services de la Mairie de Gannat

→ Mairie

(Accueil général / État civil
Guichet Unique)

26 place Hennequin

☎ **04 70 90 00 50**

accueil@ville-gannat.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 18h (jusqu'à 19h le mardi)

→ Espace Famille

26 place Hennequin

inscription.guichetunique@ville-gannat.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30
à 12h et de 14h à 16h30.

→ Police Municipale

24 place Hennequin

☎ **04 70 90 67 74**

police municipale@ville-gannat.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h.

→ Services Techniques

5 rue de la Font Rolla

☎ **04 70 90 67 70**

services.techniques@ville-gannat.fr

Du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et de 13h30
à 17h (fermeture à 16h le vendredi).

→ Action Sociale

(CCAS et Service Autonomie à Domicile -
SAD)

14-16 allée des Tilleuls

CCAS

☎ **04 70 90 67 82**

ccas@ville-gannat.fr

SAD

☎ **04 70 90 67 73**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

→ Médiathèque Municipale

12 allée des Tilleuls

☎ **04 70 90 38 41**

mediatheque@ville-gannat.fr

Mardi (16h-19h), Mercredi (10h-12h /
14h-18h), Jeudi (16h-19h), Vendredi
(16h-18h), Samedi des semaines paires
(10h-12h / 14h-17h). (Fermeture à 18h
le mardi/jeudi pendant les vacances).
Fermé lundi et dimanche.

→ Musée Yves Machelon

Esplanade Pierre Roch Jurien de la
Gravière

☎ **04 70 90 23 78**

musee@ville-gannat.fr

Vendredi au dimanche (14h-18h) au
printemps et en septembre. Du mardi au
dimanche (14h-18h) en juillet/août. Du lundi
au vendredi (14h-17h) fin octobre.

→ Cinéma Municipal Le Chardon

1 bis rue des Frères Degand

☎ **04 70 90 34 33**

cinemalechardon@ville-gannat.fr

Du mardi au dimanche.

→ Stade Nautique Municipal

45 rue Jules Bertin

☎ **04 70 90 00 50** (Mairie)

laurent.latrubesse@ville-gannat.fr

Horaires d'été (6 juillet au 6 septembre) :
Du lundi au samedi de 14h à 19h.
(Fermé les dimanches et jours fériés).

→ Périscolaire & Jeunesse (Mairie)

Accueil Périscolaire Louis Pasteur :

22 avenue Delarue

☎ **06 71 36 25 11**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h à 18h30

Point Accueil Jeunes (PAJ) :

116 avenue Saint James

☎ **06 75 38 21 37**

ComCom et les organismes partenaires

→ Communauté de Communes

Saint-Pourçain Sioule Limagne (ComCom)

29 rue Marcelin Berthelot
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
☎ **04 70 47 67 20**

accueil@ccspsl.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

→ Services Enfance & Culture de la ComCom à Gannat

Crèche « Les Galipettes »

(Contact direct via la ComCom)

Accueil de Loisirs (Mazurier) :

☎ **04 70 90 80 97**

alshmazurier@ccspsl.fr

École de Musique :

18 rue Croix des Rameaux

☎ **04 70 90 38 66**

→ Secours

Samu : ☎ **15**

Gendarmerie : ☎ **17**

Pompiers : ☎ **18**

→ Office du Tourisme Val de Sioule

La Halle - Champ de Foire

☎ **04 70 90 17 78**

gannat@vdstourisme.com

→ Gestion des déchets

(SICTOM Sud Allier & Déchèterie)

SICTOM (Siège Bayet)

☎ **04 70 45 51 67**

contact@sictom-sud-allier.fr

Déchèterie de Gannat :

5 rue du Four

☎ **06 08 55 98 54**

Horaires d'été déchèterie (01/03 au 31/10) :

Du mardi au samedi de 8h15 à 12h et de

14h à 17h45 (samedi fermeture à 16h45)

→ Eau & Assainissement

(SIVOM Sioule et gestion également
de la dératisation des rues)

11 rue Charles Magne, Gannat

☎ **04 70 90 02 89**

accueil@sivom-sb.fr



“Mairie, culture,
loisirs, démarches :
tous vos contacts
utiles à portée
de main.”

INTRAMUROS :

L'APPLICATION PRATIQUE POUR RESTER INFORMÉ ET SIGNALER UN PROBLÈME

Gratuite et simple d'utilisation, l'application Intramuros centralise les informations utiles de la Ville de Gannat et des communes du territoire. Actualités, agenda, informations pratiques et alertes importantes : tout est accessible directement sur votre smartphone.



Intramuros permet également de signaler facilement un problème constaté sur l'espace public (voirie dégradée, éclairage défectueux, fuite d'eau, arbre tombé, mobilier urbain endommagé, etc.). Grâce à la fonction « **Signaler** », votre demande est transmise directement aux services compétents.

Comment effectuer un signalement ?

1. Ouvrez l'application et cliquez sur « Signaler »
2. Localisez le lieu concerné sur la carte
3. Ajoutez une photo si nécessaire
4. Choisissez la catégorie adaptée
5. Décrivez la situation
6. Renseignez vos coordonnées
7. Validez votre signalement

Pour toute anomalie constatée sur le domaine public, privilégiez l'application Intramuros afin de faciliter et d'accélérer le traitement de votre demande.

Téléchargement gratuit sur smartphone : recherchez « Intramuros » sur votre magasin d'applications ou scannez le QR code ci-contre.

“Restez informé et
devenez acteur de votre ville avec
l'application Intramuros.”

Gannat

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile
IntraMuros pour vous informer.
Téléchargez-la gratuitement pour découvrir les alertes,
les événements, les actualités, les lieux à visiter
et les services mairie de votre commune et des alentours.



Un problème technique détecté ?
Signalez-le à la ville via l'application



Signaler



 **Ville de Gannat**
la ville à la campagne !

26 place Hennequin - 03800 Gannat
Tél. : 04 70 90 00 50 - accueil@ville-gannat.fr

www.ville-gannat.fr